

Président : Lucien GRIFFOND

Tél. : 06.08.53.48.78 – 03.84.51.33.80

Courriel : unionrandonneeverte@orange.fr

Site Internet : <http://www.union-randonnee-verte.fr>

Procès Verbal de la réunion du Conseil d'Administration
Du 13 février 2016 à Mandeuve - PV 2016/2

Présents : Daniel Barret, Annie Benier-Rollet, Sylviane Ecochard, Lucien Griffond, André Vieille-Blanchard, Olivier Girardet, Jean-Marie Charbonnier, Pierre Dornier, Dominique Mesnier, Marc Vigneron

Excusés : Christian Muneaux

Secrétaire de séance : Sylviane Ecochard - La séance est ouverte à 12 h 30 par le Doyen M. Pierre DORNIER.

10 présents : le quorum étant atteint, le CA peut valablement délibérer.

Suivant ordre du jour :

1 – Election du nouveau bureau : aucun membre présent ne souhaite voter à bulletin secret.

- ✓ Un candidat à la présidence se déclare : **Lucien Griffond**, président sortant

Lucien Griffond est réélu Président à l'unanimité

Le Président poursuit la séance.

- ✓ Au poste de vice-président : André Vieille-Blanchard est sollicité par le Président, en reconnaissance de son implication au sein de l'URV de sa création à ce jour

André Vieille-Blanchard est élu vice-président à l'unanimité

- ✓ Au poste de trésorier : Annie Benier-Rollet (comptable retraitée) est sollicitée par le Président

Annie Benier-Rollet est réélue trésorière à l'unanimité

- ✓ Au poste de secrétaire : Olivier GIRARDET se déclare

Olivier GIRARDET est élu secrétaire à l'unanimité

2 – Délégation de signatures : les membres présents approuvent la délégation de signature qui est proposée :

- M. Lucien GRIFFOND, Président, et Mme Annie BENIER-ROLLET, trésorière, pour les opérations suivantes :
 - Ouvrir tout compte au nom de l'association,
 - Faire les dépôts de sommes ou opérer leur retrait,
 - Recevoir toutes sommes en capitaux dues à l'association,
 - Faire tous emplois de fonds,
 - Emettre, endosser, acquitter tous chèques ou mandats,
 - Demander, retirer tous carnets de chèques.

La présente délégation prend fin au moment de l'expiration des pouvoirs du bureau.

- Les membres présents donnent mandat au Président pour signer tous documents nécessaires au fonctionnement de l'association URV.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, le Président lève la séance à 13 h 00.

Le Président
Lucien GRIFFOND

la secrétaire de séance
Sylviane ECOCHARD

